

Communauté d'Agglomération  
Valence Romans Agglo

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N° 2018\_037**

L'an deux mille dix huit, le cinq avril, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à L'Ensemble Bringuier de CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 29/03/2018

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 85 - votants : 100

**OBJET : BUDGET ANNEXE GEMAPI - BUDGET PRIMITIF 2018**

**PRESENTS :**

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, UZEL Anthony, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, AUDIBERT Geneviève, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BRUNET Bernard, BRET René, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, BARTHELON Bernard, ROLLET Brigitte, AGRAIN Françoise, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHALAL Nacy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Monsieur SIEGEL Patrick a donné pouvoir à monsieur BELLIER François  
Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie  
Monsieur COLLIGNON Bernard a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan  
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève  
Monsieur BUIS Pierre a donné pouvoir à monsieur RIPOCHE Bernard  
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe  
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine  
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à madame BROUSSE Nathalie  
Monsieur ROBERT David a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe  
Monsieur LABRIET Gérard a donné pouvoir à monsieur BORDAZ Christian  
Monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane  
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent  
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique  
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BONNEMAYRE Jacques  
Monsieur VEYRET Pierre-Jean a donné pouvoir à monsieur PAILHES Wilfrid

Le budget annexe GEMAPI a été créé lors du conseil communautaire du 8 février 2018 afin d'assumer ses responsabilités à la hauteur des enjeux de prévention et de sécurité publique notamment pour la lutte contre les crues.

En responsabilité, le conseil communautaire du 8 février 2018 a voté un prélèvement pour le financement de la politique de lutte contre les inondations. De ce fait, un budget annexe retrace désormais l'ensemble des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'un investissement. Cette stratégie sanctuarise les moyens nécessaires à la réalisation de travaux importants sur les rivières.

A ce titre, 14 M€ d'investissement sont votés sur le mandat. Pour 2018, 2 M€ de travaux seront réalisés. Les investissements les plus significatifs portent sur la Joyeuse avec 650 k€ prévus dans le projet de territoire et un peu moins d'un million d'euros sur la Véore. Ce niveau de charges illustre l'engagement du territoire puisque le Syndicat préexistant n'aura pas été en mesure de financer de tels travaux sur un seul exercice. Enfin, la Communauté d'agglomération prépare le mandat suivant en étudiant le coût des opérations de sécurisation de la Barberolle et de la Véore.

**Equilibre de la Section de fonctionnement :**

Chapitres	BP 2018	Chapitres	BP 2018
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	49 150	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	49 150
73 - Impôts et taxes	1 000 000	73 - Impôts et taxes	1 000 000
74 - Dotations et participations	259 473	74 - Dotations et participations	259 473
77 - Produits exceptionnels	1 300 000	77 - Produits exceptionnels	1 300 000
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000
<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>2 648 623</b>	<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>2 648 623</b>

**Equilibre de la Section d'Investissement :**

Chapitres	BP 2018	Chapitres	BP 2018
2.... - Dépenses d'équipement	2 021 343	021 - Virement de la section de fonctionnement	720 106
16 - Remboursement du capital de la dette	490 000	024 - Produits des cessions d'immobilisations	650
040 - Amortissements	40 000	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 551 343</b>	13 - Subventions d'investissement	1 154 533
		16 - Emprunts et dettes assimilées	556 054
		<b>Total des produits d'investissement</b>	<b>2 551 343</b>

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunal, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M14,

Le Conseil communautaire à :

- Contre : ..... 2 voix  
( TRAPIER Pierre, DERLY Bruno)
- Abstention : ..... 1 voix  
( DONGER Denis)
- Pour : ..... 97 voix

DECIDE :

- d'approuver le budget primitif 2018 du budget annexe GEMAPI qui s'équilibre à hauteur de 2 648 623.00 € en fonctionnement et de 2 551 343.00 € en investissement,

Envoyé en préfecture le 12/04/2018

Reçu en préfecture le 12/04/2018

Affiché le 12/04/2018

**SLO**

ID : 026-200068781-20180405-2018\_DELIB037-BF

- *d'autoriser et de mandater le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.*

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Valence, le 12 avril 2018  
Le Président,  
Par délégation,  
Emmanuelle CHAMBARD  
Directrice Générale Adjointe

**Valence Romans Agglo**  
Rovaltain - Avenue de la gare  
BP 10388  
28958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.